



## POSTULAT POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE EFFICIENTE

Monsieur le Président du Conseil général,  
Monsieur le Président de la Municipalité,  
Madame et Messieurs les Conseillers municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Vétroz est déjà une commune pionnière dans sa politique énergétique actuelle.

Sans pour autant augmenter les subventions allouées à ce poste, nous demandons au conseil municipal d'étudier trois axes principaux liés et complémentaires pour une meilleure efficacité des subventions et nouvelles constructions ainsi qu'une simplification des critères d'évaluation :

### 1- Cibler et élargir le champ des objets subventionnés en fonction de l'importance de leur impact.

*Exemple d'actions :*

- Tenir compte d'objets ou d'actions très efficaces non soutenues.
- Évaluer le rendement de chaque subvention et les classer.

*Exemple d'objets non subventionnés :*

- Subventionner le **stockage de l'énergie électrique**.

A quoi bon produire de l'électricité si nous ne pouvons la consommer ?

- Subventionner la **ventilation double flux** (95% de l'énergie contenue dans l'air est récupérée).
- Promotion du **chauffage à distance**.

### 2- Allouer des subventions en fonction d'un critère prévisible simple.

*Exemple de critère à éviter :*

- Le montant d'une facture ou d'un investissement.
- Un lien conditionnel à une subvention cantonale.

*Exemple de critère à privilégier :*

- **Panneaux photovoltaïques** -> subvention en fonction de la **puissance installée** en [kW].

La Rétribution Unique le fait déjà, pourquoi la commune ne le ferait pas ?

L'auto construction et l'utilisation de matériel d'occasion seraient soutenues.

- **Batterie de stockage électrique** -> subvention en fonction de l'**énergie stockée** en [kWh].

Il vaut mieux utiliser des batteries de recyclage plutôt que des neuves très chères.

- **Stockage d'eau chaude** -> subvention en fonction du **volume de stockage** en [litre].

### 3- Favoriser des groupes d'actions cohérentes.

*Exemple d'action :*

Une subvention complémentaire pourrait être accordée lorsque le couple est réalisé, une sorte d'effet rétroactif intelligent.

*Exemple de groupes :*

- Tenir compte du lien "**Isolation (murs & fenêtres)**" et "**ventilation double flux**".

A quoi bon subventionner une excellente isolation si c'est pour dormir la fenêtre ouverte en hiver ?

A quoi sert un thermos hyper isolé si l'on ne met pas son bouchon ?

- Tenir compte du lien "**Panneaux photovoltaïques**" <-> "**Batterie**".

A quoi bon produire de l'énergie pour n'en utiliser que 10% et l'injecter sur un réseau qui sera tout prochainement saturé à certaines heures (c'est déjà le cas en Allemagne)

- Tenir compte du lien "**Panneaux photovoltaïques**" <-> "**Borne de charge**".

- Tenir compte du lien "**Panneaux thermiques**" <-> "**Stockage d'eau chaude**".

Les avantages de cette approche :

- Pas de coûts supplémentaires pour la communauté.
- Actions ciblées sur toutes les solutions à haut rendement.
- Les combinaisons d'actions complémentaires sont plus efficaces.
- L'utilisation de matériel recyclé est soutenue.
- L'auto construction est soutenue au même titre que le " clé en main ".
- La garantie du meilleur résultat possible pour la commune.

Au vu de l'urgence climatique et par ce postulat, nous demandons au Conseil municipal de continuer à être pionnier dans ce sens en améliorant l'efficacité de ses actions.

En vous remerciant d'avance de l'attention avec laquelle vous traiterez le présent postulat, nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Pour le groupe AV:

Raphaël Roh



Xavier Berthouzoz



Nadia Bogo



Pascal Coudray



Sara Felley



Jean-Benoît Genoud



Helen Minguely




Pierre-Alain Morard



Arnaud Zufferey



Laurent Zufferey



accepté en plénum  
du 13/12/21



Vétroz, le 18 octobre 2021